



Une publication  
des économistes de l'UCL

## Emploi, emploi, es-tu là (grâce à moi) ?

Bruno Van der Linden

Bruno Van der Linden est directeur de recherches du Fonds National de la Recherche Scientifique - FNRS, professeur d'économie à l'UCL et chercheur à l'IRES (UCL).

[bruno.vanderlinden@uclouvain.be](mailto:bruno.vanderlinden@uclouvain.be)

*Selon les projections économiques de l'automne 2016 réalisées par la BNB, l'emploi en Belgique a augmenté de 116.000 unités sur la période 2014-2016. Le gouvernement fédéral s'est empressé d'y voir une illustration du succès de sa politique. Ce que notamment l'Institut pour un développement durable a «mis en perspective».*

Se faire une opinion quant au lien entre l'action de tel gouvernement et nos performances d'emploi est un exercice critiquable si l'évolution observée n'est pas comparée à la construction d'une situation de référence de qualité. Celle-ci doit mesurer ce qu'il serait advenu à l'emploi chez nous en l'absence de l'action du gouvernement concerné. La construction de cette situation de référence est indispensable. Elle est aussi un défi, souvent mal relevé.

Supposons que les statistiques d'emploi soient établies de manière idéale. Il ne suffit pas de regarder comment l'emploi a évolué sur la période où tel gouvernement est en exercice. Parce que

- Tant d'autres facteurs économiques, en particulier internationaux, contribuent aussi à l'évolution de l'emploi en Belgique (évolution des prix et des taux d'intérêt mondiaux, politiques de taux de change, etc.) : à titre d'exemple, un gouvernement peut prendre des mesures nuisibles à l'emploi mais exhiber de belles «performances» en matière d'emploi si des facteurs internationaux qu'il ne maîtrise pas ont par chance soutenu le développement de l'emploi chez nous.
- Dans un pays fédéral, divers gouvernements sont à la manœuvre en même temps. Il est donc bien difficile de séparer les effets sur l'emploi des politiques des uns et des autres.
- L'évolution actuelle de l'emploi peut être affectée par des réformes mises en place dans un passé assez lointain.

Une première alternative à l'approche naïve indiquée à l'instant consisterait à regarder l'évolution de l'emploi en tenant compte du taux de croissance actuel de l'économie belge. Si, à une époque antérieure, la croissance économique était semblable mais l'évolution de l'emploi moins bonne que sous le gouvernement actuel, on aurait un signe d'une amélioration par rapport au passé. C'est aussi insatisfaisant, car

Van der Linden B. (2016), Emploi, emploi, es-tu là (grâce à moi) ?, *Regards économiques*, Focus 20.  
doi: 10.14428/regardseco2016.12.16.01



- L'emploi est déterminé par l'historique de la croissance économique sur un ensemble de trimestres consécutifs et non par la seule croissance du moment.
- L'évolution de l'emploi durant la période passée de référence ne mesure pas ce qui serait advenu sans le gouvernement actuel mais compte tenu de l'action des gouvernements de l'époque. Même si on compare les années 2014-2016 à une période à croissance économique proche mais sans gouvernement fédéral, les gouvernements régionaux et communautaires étaient en fonction avec des compétences influençant le niveau de l'emploi.

Une manière de tenir compte de l'environnement international consisterait à comparer l'évolution de l'emploi en Belgique à celui de petites économies ouvertes et géographiquement proches. L'hypothèse sous-jacente serait que si notre pays a de moins bonnes (ou de meilleures) performances d'emploi, c'est en raison de l'intervention publique chez nous. Cette comparaison est difficile à fonder et donc fragile car

- Les pays de comparaison ont aussi un (des) gouvernement(s) qui prend (prennent) des mesures aux effets positifs, neutres ou négatifs sur leur niveau d'emploi. En adoptant une telle comparaison internationale, nous ne comparons donc pas notre évolution de l'emploi à une référence captant ce qui se serait passé en l'absence de gouvernement chez nous : nous nous comparons à un référentiel de pays où des mesures sont prises.
- Au-delà de la similitude (tous les pays considérés sont de petites économies ouvertes), des différences sectorielles ou de pyramide d'âge de la population active peuvent à elles seules engendrer des ajustements différents sous l'effet de chocs économiques internationaux communs.

Que peut-on alors faire de mieux ? Une piste consiste à faire confiance à un modèle macroéconomique de la Belgique et de ses régions. Il est possible de revenir en arrière et de simuler ce modèle, sous l'environnement international observé, à partir de l'entrée en vigueur du gouvernement considéré. Une simulation doit être faite sous deux cas de figure : d'abord, en n'incluant aucune des mesures introduites par le gouvernement considéré mais bien celles prises par les autres niveaux de décision (ce faisant, on construit une situation de référence); ensuite, en introduisant les mesures prises par le gouvernement considéré. La comparaison de l'évolution de l'emploi dans ces deux scénarios produit une information sur les effets de l'action du gouvernement considéré. Elle sera évidemment tributaire du modèle macroéconomique retenu et de sa capacité à représenter les mesures prises par les différents niveaux de pouvoir en Belgique. Je ne pense pas que cet instrument macroéconomique régionalisé existe déjà avec le niveau de finesse requis.

Est-on donc condamné à l'ignorance ? Non, si l'on accepte de passer de l'impact macroéconomique de tel gouvernement à l'impact d'une politique ou d'une réforme précise. En effet, l'analyse de l'impact d'un dispositif public précis peut dans certaines circonstances être mesuré en construisant avec rigueur ce qui serait advenu en l'absence de ce dispositif. Mais, il faut s'en donner les moyens et le temps (ce qui est rarement fait). Sans quoi, on attribuera à de vagues corrélations un pouvoir explicatif (une relation de cause à effet) qu'elles n'ont pas et n'auront jamais.



**REGARDS ÉCONOMIQUES**  
**IRES-UCLouvain**

Place Montesquieu, 3  
B1348 Louvain-la-Neuve  
regard-ires@uclouvain.be  
tél. 010 47 34 26

[www.regards-economiques.be](http://www.regards-economiques.be)

Directeur de la publication :  
*Vincent Bodart*

Rédactrice en chef :  
*Muriel Dejemeppe*

Secrétariat & logistique :  
*Virginie Leblanc*

Graphiste :  
*Dominique Snyers*

Comité de rédaction :  
*Paul Belleflamme*  
*Vincent Bodart*  
*Muriel Dejemeppe*  
*Frédéric Docquier*  
*Jean Hindriks*  
*Marthe Nyssens*  
*William Parienté*  
*Mikael Petitjean*



 **UCLouvain**

